

BK91001 – BAKOR 910-01 APPRÊT BITUMINEUX

1. Identification du produit et de la compagnie			
Fabricant HENRY COMPANY 909 N. Sepulveda Blvd., Suite 650 El Segundo, CA 90245-2724 Pour renseignements : Services techniques Numéro de téléphone : (800) 486-1278 Site Web : www.henry.com www.bakor.com		En cas d'urgence (déversement, fuite, feu, explosion) : Composer le numéro suivant : Au Canada, CANUTEC : 613-996-6666 Aux États-Unis, CHEMTREC : (800) 424-9300	
Date de publication : le 1^{er} mars 2011 Nom du produit : BK91001 – BAKOR 910-01 – APPRÊT BITUMINEUX Code du produit : BK91001 Utilisations du produit/matériau Enduit à faible teneur de COV			
2. Composition/Information sur les ingrédients			
Ingrédient		Numéro CAS	Pourcentage du poids total
bitume de pétrole		8052-42-4	45 - 65
benzène, 1-chloro-4-(trifluorométhyl)		98-56-6	5 - 15
solvant Stoddard		8052-41-3	25 - 35
CARACTÉRISTIQUES CRITIQUES			
DANGER! Liquide et vapeurs inflammables. Nocif ou mortel si ingéré. Nocif si absorbé par voie cutanée. Risque d'aspiration pulmonaire. Après avoir été ingéré, peut pénétrer dans les poumons et créer des lésions. Les vapeurs en haute concentration peuvent causer de la somnolence. Peut causer une irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires.			
3. Identification des risques			
Voie(s) de pénétration primaire(s) Inhalation, contact cutané.			
Risques pour les yeux L'irritation causée par le liquide risque d'être sévère, pouvant causer des brûlures et une affection oculaire permanente. Des concentrations élevées de vapeurs sont irritantes.			
Risques pour la peau Peut causer une irritation de la peau et une dermatite de contact s'il y a contact prolongé. Le contact avec le produit chauffé peut causer des brûlures thermiques.			
Risques reliés à l'ingestion Peut causer une irritation gastrointestinale, des nausées et des vomissements. L'aspiration du produit dans les poumons peut causer une pneumonie chimique pouvant s'avérer mortelle. Dangereux si avalé.			
Risques reliés à l'inhalation L'exposition aux vapeurs peut causer une irritation des voies respiratoires. L'inhalation des vapeurs ou d'embruns peut causer une dépression du système nerveux central, des étourdissements, des céphalées, des nausées et une perte de coordination.			
Subchronique (effet sur les organes cibles) Système nerveux central, reins, foie. Peau (dermite)			
Effets chroniques/Effets cancérogènes Aucun des ingrédients du présent produit, présent à 0,1% ou plus, n'est inscrit sur la liste des produits cancérogènes de l'OSHA (Occupational Safety and Health Administration), du NTP (National Toxicology Program), du CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) ou de l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists).			

**BK91001 – BAKOR 910-01
APPRÊT BITUMINEUX****4. Premiers soins****Yeux**

S'il y a contact, ouvrir grand les paupières et rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Peau

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Ingestion

Obtenir immédiatement des soins médicaux. NE PAS FAIRE VOMIR. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une victime inconsciente.

Inhalation

Amener la personne incommodée à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Remarque à l'attention du médecin

L'aspiration du liquide dans les poumons lors de la déglutition ou du vomissement peut causer une inflammation pulmonaire, de graves lésions aux poumons et même la mort par pneumonie chimique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'inflammabilité : 40°C (105°F)

Méthode de mesure du point d'inflammabilité : méthode Tagliabue en vase clos

Point d'auto-inflammation : 253°C (470°F)

Classification d'inflammabilité : Classe II

Limite inférieure d'explosivité : 1

Limite supérieure d'explosivité : 7

Risques de feu et d'explosion

Liquide et vapeur inflammables. Les vapeurs forment des mélanges inflammables dans l'air. Le bitume chaud risque d'enflammer les matériaux inflammables qui viennent en contact. Du sulfure d'hydrogène risque d'être relâché quand le produit est chauffé. Veiller à ne pas utiliser de jet d'eau direct sur le bitume chaud, ce qui pourrait causer une violente éruption et propagation du feu.

Agents extincteurs

Mousse chimique, dioxyde de carbone (CO₂) ou poudre extinctrice..

Instructions en cas d'incendie

Les pompiers devraient porter des appareils respiratoires autonomes et une tenue de protection complète. Traiter ce type de feu comme un feu de carburant. Évacuer la zone et combattre le feu à une distance sécuritaire.

6. Mesures à prendre lors de fuites accidentelles

Porter un équipement de protection respiratoire adéquat. Ventiler la zone. Éviter les flammes nues, les étincelles ou toute autre source d'ignition. Contenir et/ou absorber le déversement à l'aide de matières inertes (p. ex. sable, vermiculite). Ramasser et mettre au rebut conformément aux règlements en vigueur.

7. Manutention et entreposage**Précautions lors de la manutention et de l'entreposage**

À tenir loin de toute source d'ignition. Conserver dans des contenants bien fermés. Entreposer dans un endroit frais, sec et largement ventilé. Ne pas manutentionner ou entreposer à proximité de chaleur, étincelles, flammes, oxydants forts ou acides forts. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Précautions à prendre lors de la manutention

Produit sensible à la charge statique. Mettre les contenants à la terre lors du mixage ou du transvasage.

Précautions à prendre lors de l'entreposage

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Tenir éloigné de la lumière directe du soleil, de la chaleur intense, des matériaux incompatibles et de toute source d'ignition. L'entreposage à plus de 55°C (122°F) peut affecter la qualité du matériau de manière défavorable.

**BK91001 – BAKOR 910-01
APPRÊT BITUMINEUX****7. Manutention et entreposage (suite)****Pratiques de travail et d'hygiène**

Éviter tout contact répété ou prolongé. Si des chiffons sont utilisés pour nettoyer le produit, les mettre au rebut dans un contenant rempli d'eau. Usage professionnel ou industriel seulement. Suivre les instructions sur l'étiquette. Garder hors de la portée des enfants. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Éteindre toutes les flammes pilotes, les flammes nues, les poêles, les appareils générateurs de chaleur, les moteurs électriques, l'équipement de soudure et toute autre source d'ignition. Pour empêcher toute accumulation de vapeurs, utiliser une ventilation naturelle ou mécanique adéquate (p. ex., ouvrir toutes les fenêtres et les portes pour créer une aération transversale). Les contenants risquent d'être dangereux quand ils sont vides. Ne jamais souder ou utiliser de chalumeau sur ou à proximité d'un contenant. Ne pas découper, percer, meuler ou exposer les contenants à la chaleur, aux étincelles, à l'électricité statique ou toute autre source d'ignition.

8. Mesures de protection personnelle contre l'exposition**Mesures d'ingénierie**

Utiliser en présence d'appareil de ventilation générale et locale par aspiration. Lorsque le produit est utilisé à l'extérieur, se tenir loin des entrées d'air des bâtiments ou encore, fermer et sceller les entrées d'air pour empêcher le produit de pénétrer dans le bâtiment.

Protection des yeux et du visage

Il est recommandé de porter des lunettes protectrices munies d'écrans latéraux, ou encore des lunettes-masque.

Protection de la peau

Utiliser des gants de protection contre les produits chimiques à base de néoprène ou de nitrile pour empêcher le contact avec la peau.

Protection des voies respiratoires

Le niveau de protection des voies respiratoires requis doit être évalué selon les expositions aux produits chimiques par un professionnel de la santé ou de la sécurité. Au besoin, utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré équipé d'une cartouche de protection contre les vapeurs organiques et d'un filtre à particules, approuvé par la NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health) ou encore d'un appareil respiratoire à adduction d'air.

Les limites d'exposition en milieu de travail pour les ingrédients individuels, sont énumérées ci-après.

Ingrédient(s) – Limites d'exposition

bitume de pétrole

OSHA PEL-TWA 5 mg/m³

ACGIH TLV-TWA 0,5 mg/m³ (aérosol soluble dans le benzène)

solvant Stoddard

ACGIH TLV-TWA 100 ppm

OSHA PEL-TW 500 ppm

9. Propriétés physiques et chimiques**Apparence**

Liquide noir

Odeur

Odeur de pétrole

Seuil olfactif

N'a pas été établi

Type de produits chimiques : mélange

État physique : liquide

Point d'ébullition : 149-204°C (300-400°F)

Densité relative : 0,92

Pourcentage de matières volatiles : 45

Densité de vapeur : plus lourd que l'air

Facteur pH : ne s'applique pas

Solubilité : insoluble dans l'eau

Vitesse d'évaporation : <1 (acétate de butyle = 1)

**BK91001 – BAKOR 910-01
APPRÊT BITUMINEUX****10. Stabilité et réactivité**

Stabilité : stable

Polymérisation dangereuse : ne se produira pas

Conditions à éviter (stabilité)

Éviter les températures extrêmes. Tenir éloigné de l'électricité statique, des sources d'ignition, de la chaleur et des flammes.

Matériaux incompatibles

Éviter tout contact avec les agents oxydants, les acides forts et les bases fortes.

Produits de décomposition dangereux

Gaz, vapeurs ou fumées irritants ou toxiques, monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂), oxydes de soufre, sulfure d'hydrogène

Conditions à éviter (polymérisation)

Le produit ne sera pas soumis à la polymérisation.

11. Information toxicologique**Expériences aiguës**

Nom chimique ORAL LD50 (rat) DERMAL LD50 (lapin) INHALATION LC50 (rat)

Chlorobenzotrifluoride >6800 mg/kg >2700 mg/kg 4479 ppm

Effets sur les yeux

Cause de graves irritations

Effets sur la peau

Cause des irritations cutanées. Peut aussi causer une réaction allergique (suite à la délipidation et sécheresse de la peau).

Effets aigus en cas d'inhalation

Cause une irritation de la gorge et des voies respiratoires

Effets chroniques/effets cancérigènes

Aucun des ingrédients présents dans ce produit, à des concentrations égales ou supérieures à 0,1 %, n'a été reconnu comme étant cancérigène par le CIRC, le NTP, l'OSHA ou l'ACGIH.

Information toxicologique diverse

Dans l'ensemble, des essais toxicologiques n'ont pas été effectués sur le présent produit. Les données toxicologiques disponibles pour les ingrédients individuels sont résumées ci-après, le cas échéant.

Ingrédient(s) – Données toxicologiques

solvant Stoddard

oral-rat LD50 : >5000 mg/kg

dermique-lapin LD50 : >3000 mg/kg

inhal-rat LC50 : >5500 mg/m³ (880 ppm)

inhal-rat LC50 : >1300 ppm

12. Information écologique**Information écotoxicologique**

Ce produit contient des composants qui flottent normalement sur l'eau. Ces composants peuvent être nocifs pour les organismes aquatiques et causer des effets néfastes à long terme au milieu aquatique.

Toxicité – Plantes aquatiques et terrestres

Contient des composants qui pourraient être toxiques aux écosystèmes d'eau douce et d'eau salée.

Information sur l'évolution dans l'environnement

Contient des composants qui pourraient être bioaccumulables.

Aucune information précise n'est disponible.

**BK91001 – BAKOR 910-01
APPRÊT BITUMINEUX****13. Considérations relatives à la mise au rebut**

Mettre au rebut conformément aux lois municipales, provinciales et fédérales applicables.

14. Information concernant le transport

DOT Ground (non-bulk) Not regulated
DOT Ground (bulk) UN1999, Tars liquid, 3, III
TDG (Small) Not regulated
TDG (Large) UN1999, Tars liquid, 3, PGIII
IMDG UN1999, Tars liquid, 3, III
IATA UN1999, Tars liquid, 3, PGIII

Departement des Transports (Pictogrammes)

COMBUSTIBLE

15. Information sur la réglementation**Classes de risque SARA**

Risque aigu pour la santé
Risque d'ordre chronique pour la santé
Risque d'incendie

Réglementation selon l'État

Mise en garde : le bitume peut contenir des quantités infimes de produits chimiques reconnues par l'État de Californie pour causer le cancer.

Ingrédient(s) – Information sur la réglementation selon l'État (États-Unis)

bitume de pétrole
Californie – Proposition 65
solvant Stoddard
New Jersey – Risque dans le lieu de travail
Pennsylvanie – Risque dans le lieu de travail
Massachussetts – Substance dangereuse
Ville de New York – Substance dangereuse

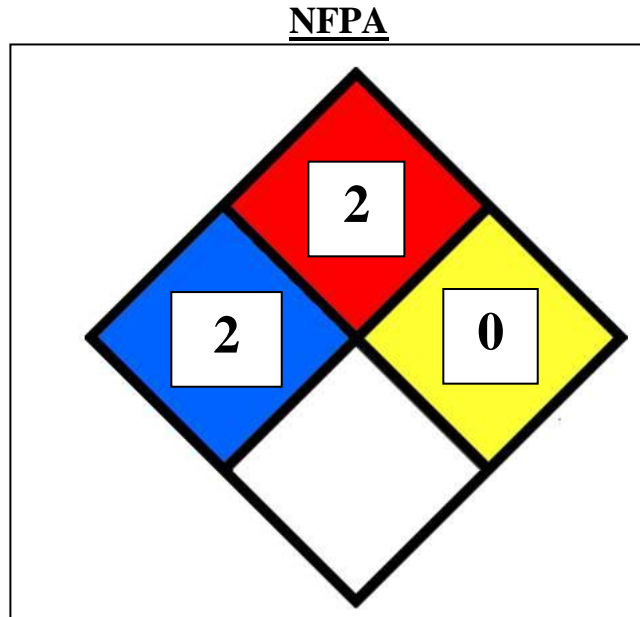
Information sur la réglementation canadienne

Le présent produit a été classifié conformément aux critères de risque du CPR. La présente fiche signalétique contient toute l'information requise par le CPR. Classification SIMDUT : B2 – Liquide combustible, Classe D2B – Toxique.

Ingrédient(s) – Information sur la réglementation canadienne

solvant Stoddard
SIMDUT – Liste de divulgation des ingrédients

SIMDUT – Canada (pictogrammes)

**BK91001 – BAKOR 910-01
APPRÊT BITUMINEUX****15. Information sur la réglementation (suite)**

SIMD

SANTÉ	2
INFLAMMABILITÉ	2
RÉACTIVITÉ	0
PROTECTION INDIVIDUELLE	

16. Autre informationRévision/Information de l'auteur

La présente fiche signalétique remplace la fiche signalétique précédente en date du 4 juin 2009.

Avis de non-responsabilité

Bien que le présent document ait été préparé avec une diligence raisonnable, nous ne consentons aucune garantie et ne faisons aucune représentation quant à l'exactitude ou l'intégralité de l'information aux présentes, ni n'assumons aucune responsabilité quant à la pertinence de la présente information pour les fins prévues de l'utilisateur ou pour les conséquences de son utilisation. Il revient à chaque individu de déterminer la pertinence de la présente information pour ses fins particulières.

HENRY COMPANY